



**BREVES AVRIL 2018**

**N° 3**



### Sujets de Réflexion Ordinale



Le Docteur Patrick BOUET, Président du conseil national, a souhaité que 2018 soit l'année de la doctrine ordinale.

Il semble important que, sur un certain nombre de thèmes, l'Ordre des médecins puisse actualiser sa position doctrinale.

Nous souhaitons que l'ensemble des conseillers ordinaires de l'institution puisse apporter leurs contributions sur les **HUIT THÈMES** proposés par l'ensemble des 4 sections du Conseil National

- *Réflexion fin de vie*
- *Place interdisciplinarité dans le remplacement, la collaboration et l'association*
- *Continuité des soins et soins non programmés*
- *Peut-on transgresser, pour des raisons impérieuses de santé et sécurité publiques, une obligation juridique déontologique ?*
- *L'ordre acteur de la compétence*
- *Place de l'Ordre dans le changement du parcours professionnel*
- *Médicaments : liberté et responsabilité du médecin prescripteur*
- *Santé et bien être : quelle est la place du médecin ?*

### DEUX THÈMES ONT ÉTÉ CHOISIS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL AFIN D'ENGAGER UN TRAVAIL DE RÉFLEXION



#### **CONTINUITÉ DES SOINS ET SOINS NON PROGRAMMÉS ?**

Adéquation du code de déontologie médicale avec la pratique actuelle : position ordinale (hors urgence, refus de prise en charge de nouveaux patients, continuité des soins au regard des horaires de la permanence des soins ...)



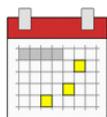
#### **PLACE DE L'ORDRE DANS LE CHANGEMENT DU PARCOURS PROFESSIONNEL ?**

Comment assurer, dans une totale indépendance du système, la maîtrise d'ouvrage du dispositif pour garantir à chaque médecin la validation des acquis de l'expérience et la valorisation de son parcours professionnel ?

**Le conseil départemental vous invite donc à lui faire parvenir vos observations sur ces deux thèmes, mais également sur les autres thèmes.**



Envoi de vos réponses : [cote-or@21.medecin.fr](mailto:cote-or@21.medecin.fr)



Le résultat de ces travaux sera à retourner par nos soins au CNOM au plus tard le 4 Juillet 2018 afin que la synthèse puisse en être faite.

En vous remerciant de votre implication et bien confraternellement